

II

(Actes non législatifs)

ACCORDS INTERNATIONAUX

Informations concernant la date d'entrée en vigueur de l'accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur l'utilisation et le transfert des données des dossiers passagers au ministère américain de la sécurité intérieure

L'accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur l'utilisation et le transfert des données des dossiers passagers au ministère américain de la sécurité intérieure, signé à Bruxelles le 14 décembre 2011, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012, conformément à son article 27.
